



Communiqué de presse

Tours, Lundi 27 mars 2023

Phase V des pôles de compétitivité : l'État réaffirme son soutien au pôle S2E2

Suite à l'appel à candidatures lancé à l'été 2022 et après expertise de la stratégie déployée depuis 2005, l'État renouvelle sa confiance au pôle S2E2, pour la période 2023-2026 dans le cadre de la phase V. Nous nous félicitons de ce succès, qui reconnaît au pôle S2E2 son rôle de catalyseur d'innovations dans la filière de l'énergie. C'est le fruit du travail de toute l'équipe, du conseil scientifique et des administrateurs et d'une forte implication des adhérents. C'est également grâce au soutien des partenaires, État et Collectivités Territoriales au premier rang desquelles les régions Centre-Val de Loire, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine ainsi que Tours Métropole Val de Loire et Orléans Métropole.

Le pôle S2E2, pôle de compétitivité de la filière énergie au service de la R&D, de l'innovation, de la croissance, et de la formation.

Le pôle de compétitivité S2E2 fédère et accompagne aujourd'hui des startups, ETI, PME, groupes, organismes de recherche et de formation du Grand Ouest autour de la filière de l'énergie. Il a pour mission de faire émerger des projets de R&D et de dynamiser la création de nouveaux produits, services et processus innovants. Le pôle s'implique également dans des projets structurants pour la filière énergie. Son action et ses compétences prennent part au développement économique du territoire et aux politiques régionales d'innovation et de formation.

Cette labellisation du pôle S2E2 a été obtenue à l'issue d'un appel à candidatures de l'Etat lancé le 02 août 2022, qui portait sur la phase V des pôles de compétitivité, pour la période 2023-2026. Celui-ci était destiné à labelliser les pôles de compétitivité ayant atteint leurs objectifs au cours de la phase IV (2019-2022). L'enjeu était d'atteindre l'excellence dans des secteurs d'avenir en intégrant des projets publics et privés, et de doter la France de filières économiques plus compétitives pour créer de la valeur, et porter loin ses ambitions.

Cette nouvelle labellisation intervient dans une phase de progression et de renouvellement du pôle S2E2. Son nombre d'adhérents a progressé de 30% entre 2019 et 2022. Le nombre et la qualité des projets de R&D labellisés par le pôle (225 projets pour un montant de 336.6 M€ entre 2019 et 2022) témoignent également de la dynamique dans laquelle s'inscrit S2E2.

Le Pôle S2E2 et ses perspectives pour 2023-2026

La feuille de route du pôle S2E2, pour les 4 prochaines années, s'articule autour des domaines d'activité suivants : Réseaux électriques intelligents (*intégration des énergies décarbonées et du stockage pour les territoires*) / Bâtiments et territoires intelligents / Systèmes électriques pour les mobilités (*mobilité active, automobile, aéronautique, ferroviaire, maritime...*) / Électronique : matériaux, composants et sous-systèmes au service de filières multiples (*énergie, bâtiment, mobilité, médical, industrie...*).



Pour cette phase V, le pôle S2E2 envisage de renforcer significativement ses actions via une plus forte articulation avec les priorités nationales. Le pôle souhaite notamment soutenir le déploiement de France 2030 et des enjeux des Comités Stratégiques de Filière dans ses territoires, au profit de ses adhérents. Le pôle vise à accroître son développement sur l'Europe, avec son antenne basée à Bruxelles. Dans l'optique de renforcer le développement et le rayonnement de la filière énergie, le pôle S2E2 a noué des partenariats et établi des synergies avec l'ensemble des acteurs régionaux (agences d'innovation, clusters, instituts de recherche et universités, groupement, comités stratégiques de filière...), ainsi qu'avec les autres pôles de compétitivité énergie français. Le pôle S2E2 envisage également de faire évoluer significativement son modèle économique dès 2023 afin de diversifier ses sources de financement, pour laisser la place à une évolution progressive de la part de financement privé, accordant davantage de moyens, au service de ses adhérents.

“Cette reconnaissance est le résultat de l’implication conjointe des membres de la gouvernance et des salariés du pôle que je tiens à remercier. Depuis sa création en 2005, le pôle S2E2 a su édifier une filière innovante autour de l’énergie. Au fil des années, le pôle est devenu un acteur de référence de l’énergie dans le Grand Ouest. Son offre de service en matière de montage de projets, d’animation, de mise en relation et de formation a contribué au développement de ses acteurs. L’Assemblée Générale du pôle S2E2, qui aura lieu le mardi 6 juin 2023, permettra d’aborder plus en détails les ambitions du pôle.” [Annick Julia, Directrice générale du pôle S2E2]

Le Pôle en bref

Le pôle de compétitivité S2E2 a pour mission de stimuler le potentiel d'innovation de ses adhérents dans les domaines des énergies renouvelables, des réseaux électriques et de l'efficacité énergétique. Dans ce cadre, le pôle S2E2 propose une offre de services accessible par l'adhésion ou à tarifs préférentiels et accompagne ses entreprises adhérentes, présentes dans les Régions Centre-Val de Loire, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine, de la conception à la mise sur le marché de produits et services innovants.

Contact Presse : Aurélie BEAUDET - aurelie.beaudet@s2e2.fr - 02 47 42 49 82

